

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**CONNAISSANCE DU CHEVAL, DE SES BESOINS ET DE SON
ENVIRONNEMENT**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 16 13 21 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 101 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2022,
sur avis conforme du Conseil général**

CONNAISSANCE DU CHEVAL, DE SES BESOINS ET DE SON ENVIRONNEMENT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de besoins et d'environnement du cheval pour en assurer l'entretien quotidien.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - ◆ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
 - ◆ produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair.

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques,

- ◆ savoir calculer :
 - ◆ maîtriser le système de numération en base 10 ;
 - ◆ opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
 - ◆ connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
 - ◆ prendre une fraction d'un nombre ;
 - ◆ calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ savoir structurer l'espace et ses composants :
 - ◆ reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
 - ◆ calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;

- ◆ calculer l'aire et le volume de ces solides ;
- ◆ dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ◆ savoir mesurer :
 - ◆ pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée et de monnaie (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (C.E.B.)

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en disposant du matériel et des fournitures adéquats,

dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,

dans le respect du bien-être animal,

en adoptant une démarche éco-responsable,

- ◆ de caractériser le cheval ;
- ◆ de déterminer, en fonction de sa situation, ses besoins en nourriture et en eau ;
- ◆ de le nourrir et de l'abreuver ;
- ◆ de gérer son environnement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision des termes employés,
- ◆ la pertinence des choix opérés,
- ◆ l'exactitude et la précision des gestes,
- ◆ la qualité des soins apportés.

4. PROGRAMME

en disposant du matériel et des fournitures adéquats,

en utilisant le vocabulaire du métier,

dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,

dans le respect du bien-être animal,

en adoptant une démarche éco-responsable,

L'étudiant sera capable :

En Connaissance du cheval, de ses besoins et de son environnement : Technologie

- ◆ de caractériser le cheval :
 - ◆ la morphologie, son anatomie et sa physiologie (éléments principaux),
 - ◆ le signalement : races principales, robes, particularités, les « papiers d'identité »,
 - ◆ les critères définissant l'âge d'un cheval (réel, conventionnel, marqué),
 - ◆ les aplombs et les tares,
 - ◆ la psychologie générale du cheval ;
- ◆ de déterminer les besoins du cheval en nourriture et en eau en fonction de la situation (au box, en prairie, au travail et selon la saison) :
 - ◆ les besoins généraux du cheval « herbivore »,
 - ◆ les principaux aliments qui constituent la ration quotidienne d'un cheval selon sa situation en tenant compte de l'énergie, des protéines, des matières sèches et de la digestibilité,
 - ◆ la qualité et la quantité des aliments et de l'eau (volume de ration, accessibilité),
 - ◆ les besoins alimentaires adaptés aux différents types de service et d'environnement,
 - ◆ les problèmes de santé liés à l'alimentation : allergie, inappétence, maigreur, coliques, surpoids, fourbure, etc. ;
- ◆ de décrire les règles d'hygiène générale et de sécurité du cheval :
 - ◆ le matériel d'entretien corporel, de premier secours, de lutte contre les parasites, etc.,
 - ◆ le carnet de santé du cheval,
 - ◆ les mesures à prendre en cas de cheval difficile et dangereux dans les manipulations, plus spécialement pour la tonte et les soins (maréchal ferrant et vétérinaire),
 - ◆ les différentes protections pour le travail et le transport d'un cheval,
 - ◆ les indices et qualités des signes vitaux (attitude générale, température, pouls, respiration, couleur des muqueuses, test du pli de la peau, bruits intestinaux) ;
- ◆ de décrire la préparation du cheval avant le travail et les soins après le travail :
 - ◆ l'hygiène générale du cheval (bonne santé, ferrure),
 - ◆ l'importance de l'échauffement musculaire et du retour au calme (détente),
 - ◆ l'intérêt des protections,
 - ◆ les soins particuliers ou spécifiques avant et après le travail ;
- ◆ de décrire l'environnement du cheval :
 - ◆ l'exploitation : implantation, organisation des locaux, prairies, clôtures, pistes, etc.,

- ◆ l'écurie : disposition, le box (superficie), la stalle, la salle de pansage, la sellerie, etc.,
- ◆ le box : litière, mangeoire, abreuvoir, séparation(s), propreté, entretien et désinfection,
- ◆ les types de litières : composition, utilité, durée, avantages et inconvénients,
- ◆ les produits de désinfection de l'écurie et les précautions d'emploi,
- ◆ le matériel d'entretien de l'écurie, son utilité, son stockage, son état...,
- ◆ les différentes règles d'hygiène pour le travail et le transport d'un cheval,
- ◆ les véhicules adaptés au transport de chevaux,
- ◆ les principales réglementations en matière de transport des chevaux.

En Connaissance du cheval, de ses besoins et de son environnement : Pratique professionnelle

- ◆ de nourrir et d'abreuver le cheval :
 - ◆ d'adapter les besoins alimentaires aux différents types de service et d'environnement,
 - ◆ de vérifier l'accessibilité, la qualité et la quantité des aliments et de l'eau,
 - ◆ de relever les problèmes de santé liés à l'alimentation : allergie, inappétence, maigre, coliques, surpoids, fourbure, etc. ;
- ◆ de gérer l'environnement du cheval :
 - ◆ d'utiliser les litières appropriées (quantité),
 - ◆ d'utiliser les différents produits de désinfection en tenant compte des précautions d'emploi,
 - ◆ d'entretenir un box (litière, mangeoire, abreuvoir),
 - ◆ d'utiliser et entretenir le matériel de l'écurie ;
- ◆ de préparer le cheval au travail :
 - ◆ l'hygiène du cheval (bonne santé, ferrure),
 - ◆ l'échauffement musculaire,
 - ◆ mise en place des protections,
 - ◆ les soins particuliers ou spécifiques avant le travail ;
- ◆ de soigner le cheval après le travail :
 - ◆ l'hygiène du cheval (transpiration, rythme cardiaque, respiration, ferrure),
 - ◆ le retour au calme (détente),
 - ◆ retrait de protections,
 - ◆ les soins particuliers ou spécifiques après le travail ;
- ◆ d'assurer l'hygiène et la sécurité du transport :
 - ◆ la protection des chevaux dans et autour du véhicule,
 - ◆ la conformité des véhicules,
 - ◆ la désinfection des véhicules ;
- ◆ de mettre le cheval en prairie :
 - ◆ de veiller à la conformité de la prairie avant l'arrivée des chevaux (clôtures, portes, fils électriques, courant électrique),

- ◆ d'apporter le complément nécessaire en énergie, matières azotées, vitamines et minéraux en fonction de la composition de l'herbe et du sol,
- ◆ de vérifier l'accessibilité à l'eau, son niveau, sa qualité et sa quantité (rapport au nombre de chevaux),
- ◆ d'entretenir les clôtures et les prairies.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas dépasser 5 étudiants par poste de travail.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Connaissance du cheval, de ses besoins et de son environnement : Technologie	CT	B	32
Connaissance du cheval, de ses besoins et de son environnement : Travaux pratiques	PP	L	64
7.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120